

Etablissement de divertissement

Constitution du dossier :

----- Dossier administrative :-----

- 1 - Un extrait d'acte de naissance délivré sur la base du livret de famille ;
- 2 - Un extrait du casier judiciaire (bulletin n ° 3) ;
- 3 - Une copie certifiée conforme à l'original de la carte nationale d'identité ;
- 4 - Un extrait de rôle apuré ;
- 5 - Une copie certifiée conforme à l'original du titre de propriété ou du contrat de bail, établi par devant notaire ;
- 6 - Quatre photos d'identité ;
- 7 - Un engagement écrit de respecter les prescriptions du cahier des charges inhérent à l'activité, (télécharger le formulaire éditable).

----- Dossier technique:-----

Composé des documents suivants, établi en dix (10) exemplaires :

- 1 - Un plan de situation à l'échelle 1/5000 ;
- 2 - Un plan de masse déterminant le voisinage à l'échelle de 1/500 à 1/200 ;
- 3 - Un plan de l'établissement projeté à l'échelle 1/50 ;
- 4 - Un descriptif des structures, toitures, équipements et matériels utilisés ;
- 5 - Un état descriptif des moyens de lutte contre l'incendie ;
- 6 - Une fiche technique descriptive des prestations à fournir et des moyens humains et matériels à mettre en place ;
- 7 - Une copie du permis de construire ;
- 8 - Un certificat de conformité.